

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2025

**DELIBERATION N°CD2025-
10/3/12
DOSSIER N°7127**

**CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION DE LA
BASE DE DONNEES NATIONALE DES AGREMENTS EN VUE
D'ADOPTION**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Laurent DAULNY à Thierry GAILLARD
Hélène FAIVRE à Jérémie SAUTY
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Enfance-Famille-Jeunesse*

RAPPORTEUR : Mme Laurence CHEVREUX

**OBJET : CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION DE LA BASE
DE DONNEES NATIONALE DES AGREMENTS EN VUE D'ADOPTION**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU le rapport CD2025-10/3/12 de Madame la Présidente du Conseil départemental,*

VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,

DÉCIDE,

- d'approuver la Convention relative à la mise à disposition de la base de données nationale des agréments en vue d'adoption. Cette convention prendra effet à compter de la date de publication du Décret et sera conclue pour une durée de 10 ans renouvelable.
- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer la Convention jointe à la présente délibération.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET